



L'an deux mil douze, le trente novembre, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h00

•Personnes présentes :

Martine SOREL Maire, Laurent DESCHAMPS Adjoint, Philippe BOUILLETTE, Patricia DEHANT, Claudine ERNOTTE, Olivier ROUSSELET

•Personnes excusées : Martine DELILLE (pouvoir Olivier ROUSSELET), Barbara DESLAVIERE (pouvoir à Philippe BOUILLETTE), Lydia MILCZAREK (pouvoir à Claudine ERNOTTE), Valérie GAUTROT (pouvoir à Patricia DEHANT)

Claudine ERNOTTE a été nommée secrétaire de séance

Invité : Monsieur TAOUFIK Conseiller Commerce à la Chambre de Commerce et de l'Industrie qui nous aide dans le montage du dossier de création d'un commerce de proximité multi services nous présente la synthèse de l'enquête qui sera détaillée dans le prochain Petit Journal.

Délibération étude de faisabilité financière

Madame le Maire indique au Conseil qu'il convient dans le cadre de la création d'un commerce multiservices de faire réaliser une étude de faisabilité financière.

Après appel à la concurrence, le Conseil décide à l'unanimité de confier cette étude à la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Val d'Oise et autorise Madame le Maire à signer la convention.

Délibération périmètre intercommunalité

Madame le Maire fait lecture au Conseil de l'Arrêté Préfectoral dressant la liste des communes intéressées par la modification du périmètre de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine étendu aux 18 communes isolées de l'ouest du Vexin.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce projet de périmètre.

Après en avoir délibéré, le Conseil émet un avis défavorable à 9 voix contre 1 favorable.

Le Conseil entend par ce vote montrer son désaccord sur le choix des projets de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine qui ne profiterait pas, de par leur localisation, à l'ensemble des communes. Toutefois ce vote ne remettra pas en cause notre adhésion à l'intercommunalité puisque la majorité des communes du canton a émis un avis favorable.

Déclassement de parcelles

Madame le Maire propose le déclassement de 2 parcelles du domaine public de la commune vers le domaine privé de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité ce déclassement.

Demande subvention Foyer Socio Culturel collège Rosa BONHEUR

Madame le maire fait lecture d'une demande de subvention du Foyer Socio Culturel du Collège Rosa BONHEUR.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas accorder de subvention.

Point sur les commissions

•Animation

Patricia DEHANT responsable de la commission animation indique que tout est prêt pour la fête de Noël des enfants d'Ambleville.

•Travaux

Suite à une tentative d'effraction sur la porte fenêtre de la classe, il est prévu le remplacement de la vitre, pris en charge par l'assurance.

Madame le Maire a rendez-vous lundi matin avec l'entreprise ATC pour divers travaux notamment pour la collecte des eaux au niveau de la place du Monument aux Morts.

Un devis est en cours pour la remise en état du CC7 vers Bray et Lû.

Les panneaux STOP prévus sur la Grande Rue d'Ambleville sont en cours de commande et seront installés dès réception.

Questions diverses

Certains conseillers observent une emprise de plus en plus grande des terres agricoles sur les voiries et demandent s'il existe une distance réglementaire à respecter.

Nous interrogerons le service juridique de l'Union des Maires du Val d'Oise à ce sujet.

Prochain conseil

La date du prochain conseil sera communiquée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le Maire, Martine SOREL